



Ville de

Mandeuire

Convocation

En application des articles L 2121-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai par la présente l'honneur de vous convoquer à la séance ordinaire du Conseil Municipal de la Ville de Mandeuire qui aura lieu le :

Lundi 29 SEPTEMBRE 2025 à 18h00

Salle du Conseil - Mairie

Ordre du Jour

Nomination d'un secrétaire de séance

Point 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 7 juillet 2025.

Point 2 – Ressources humaines

2.1 Fermetures et modification de postes.

Point 3 – Finances

3.1 Instauration d'un tarif pour le remplacement des clés, badges des bâtiments communaux.

3.2 Mise en place de la carte achat public en vertu du décret n°2023-209 du 27 mars 2023 - Renouvellement

Point 4 – Urbanisme

4.1 Cartographie des Zones d'Accélération pour le développement des Energies Renouvelables (ZAEnR) de la commune de Mandeuire.

4.2 Modification règlement du cimetière – Aménagement d'un espace cavurnes.

4.3 Subventions ravalement de façades.

Point 5 – Culture – Jeunesse – Petite Enfance

5.1 Adhésion de la Médiathèque Le Bélieu au projet Bibliothèques Numériques de Référence BNR.

Point 6 – Décision n°2025/007 du 19 août 2025 : Avenant n°2 au contrat de collecte et de la valorisation des biodéchets AGRIVALOR ÉNERGIE.

Point 7 – Décision n°2025/008 du 18 septembre 2025 : Convention avec Orange pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques.

Point 8 – Divers

Fait à Mandeuire, le 23 septembre 2025

Le Maire,



Jean-Pierre HOCQUET

